

SÉANCE DU 26 JANVIER 1900.

PRÉSIDENCE DE M. BOUDIER, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

M. Guérin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 janvier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président fait connaître une nouvelle présentation et annonce que M. Ivolas, professeur au lycée de Tours et ancien membre démissionnaire de la Société, a été admis, sur sa demande, à en faire de nouveau partie.

Le Secrétaire général donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, qui annonce que le Congrès annuel des Sociétés savantes se réunira cette année à Paris et s'ouvrira à la Sorbonne le 5 juin, à 2 heures précises.

M. Villard fait hommage à la Société d'un ouvrage brillamment illustré qui a pour titre : *La fleur à travers les âges et à la fin du dix-neuvième siècle*. A ce propos, M. Villard entretient l'assemblée de réformes qu'il serait désirable d'introduire dans les nomenclatures botanique et horticole en vue de les unifier et de les rendre plus précises. Il ajoute qu'il appartiendrait aux Sociétés botanique de France et nationale d'Horticulture de provoquer l'examen de cette question en la proposant comme sujet d'un concours où serait récompensé le Mémoire le plus méritant. Ce concours aurait lieu dans le courant de l'année 1900, et les juges en seraient choisis, suivant un mode d'élection à déterminer, parmi les membres des deux Sociétés compétentes. M. Villard déclare que, si l'on donnait suite à ce projet, il offrirait lui-même la somme destinée au prix à décerner.

M. le Président remercie M. Villard de sa généreuse proposition; il fait remarquer que la Société, jusqu'à ce jour, n'a jamais décerné de prix et que ce cas n'est pas prévu dans ses Statuts.

Après quelques observations présentées par MM. Bornet et Hua, M. Malinvaud émet l'avis que la question soulevée par l'offre libérale de M. Villard, sans avoir été expressément spécifiée dans les Statuts de la Société, lui paraît comprise

d'une manière générale au nombre de celles que le Conseil d'administration doit préalablement examiner (1). M. le Président, conformément à cet avis, décide que le Conseil en sera saisi dans sa prochaine séance, pour laquelle M. Villard recevra une convocation.

M. Malinvaud fait à la Société la communication suivante :

ORTHOGRAPHE DE QUELQUES NOMS BOTANIQUES;
par M. Ernest MALINVAUD.

I. — DOIT-ON ÉCRIRE PIRUS OU PYRUS?

Pourquoi le mot *Pirus* est-il écrit dans le Bulletin de la Société avec un *i*, au lieu de l'être par un *y* comme on le voit presque partout ailleurs? A cette question souvent posée par des confrères et qui l'était encore aujourd'hui avant la séance, nous répondrons cette fois — et un peu plus tard à d'autres analogues — par la voie du Bulletin, afin de satisfaire en plus grand nombre ceux qu'elles intéressent.

Il sera facile de montrer que *Pirus* avec un *i* est la forme correcte et que de la substitution de *y* résulte une fâcheuse équivoque, mais ce sera une tâche plus ardue de combattre le préjugé tenace qui attribue un privilège d'inviolabilité à l'orthographe linnéenne (2); on parvient plus aisément à instruire l'ignorance qu'à désarmer un parti pris.

Origine du mot *Pirus*, étymologie incertaine.

Les experts en étymologies ne s'accordent pas sur celle du mot *Pirus* : les uns le font dériver du grec, soit de πῦρ, soit de ἄπιος; d'autres lui assignent une origine celtique.

Déjà, au septième siècle, le vénérable Isidore de Séville écrivait

(1) *Art. 6 du Règlement.* — Aucune décision administrative ne peut être prise par la Société sans avis préalable du Conseil.

(2) Nous croyons, avec un de nos honorables confrères, « que le langage scientifique n'exclut pas la correction orthographique et qu'un solécisme, eût-il reçu la consécration de Linné, n'acquiert jamais droit de cité dans la langue latine » [*Assoc. franç. pour l'avancem. des sciences, Congrès de Bordeaux (1895), 2^e partie, p. 587*]. Nous avons nous-même exprimé la même pensée en ces termes : « Sans prétendre faire revivre aujourd'hui dans toute sa pureté la langue harmonieuse de Tite-Live et de Cicéron, on peut avoir cure tout au moins de ne pas la défigurer par des solécismes ». [*Journal de Botanique, t. VIII (1894), p. 199.*]